



## Global Partners in Action: NGO Forum on Sexual and Reproductive Health and Development

ICPD@15 International Conference on  
Population and Development

Berlin, Germany | 2-4 September, 2009

[www.globalngoforum.org](http://www.globalngoforum.org)

### ÉGALITÉ DES SEXES, ÉQUITÉ ET ACCÈS AUX DÉCISIONS POUR LES FEMMES

Alors que leur statut demeure dramatiquement déconsidéré dans beaucoup de pays, les femmes ont pourtant réalisé des progrès considérables en termes de niveau d'instruction et d'acquisition de positions de pouvoir dans les domaines politique et professionnel. Les droits des femmes font désormais partie intégrante des Droits de l'Homme, et l'on admet chaque jour davantage que la participation des filles et des femmes est un atout considérable pour le développement.

Nombreux sont les textes internationaux qui reconnaissent les droits des femmes, et pourtant les inégalités diffuses liées au sexe ont pour conséquence que les femmes sont, plus que les hommes, susceptibles de connaître la malnutrition, la pauvreté, l'analphabétisme, et un accès réduit aux soins de santé, à la propriété, au crédit, à la formation et à l'emploi. Elles sont également les plus exposées à la violence, et sont globalement sous-représentées au niveau des instances politiques et de décision.

#### La situation

Les femmes en position de responsabilité sont mieux à même de se montrer créatives, de contribuer à la santé et à la productivité de leurs familles et de leurs communautés, et ainsi d'enrichir les perspectives qui s'offrent à la génération nouvelle. L'égalité des sexes, qui constitue l'un des huit Objectifs de Développement du Millénaire (#3), est étroitement liée à la réalisation des sept autres ODM.

- > Partout dans le monde, les femmes accèdent à l'alphabetisation et à l'instruction à un rythme plus rapide que les hommes. Près de 90 pays sont désormais en bonne voie pour satisfaire aux objectifs mondiaux de mettre fin à l'inégalité entre les sexes dans l'éducation primaire vers 2015<sup>i</sup>.
- > Les femmes assurent 66% du travail réalisé dans le monde, produisent 50% de la nourriture, mais ne gagnent que 10% du total des revenus et ne possèdent que 1% du patrimoine total<sup>ii</sup>.
- > La discrimination à l'égard des femmes –violences sexuelles, discrimination économique, inégalités dans l'accès aux soins, pratiques traditionnelles nocives- reste une des formes les plus répandues et les plus résistantes de l'inégalité.
- > La préférence pour les garçons est à l'origine d'avortements sélectifs, d'une plus grande mortalité infantile chez les filles, et d'une démographie sexuelle déséquilibrée, en Inde et ailleurs. L'éducation des mères s'est avérée être le seul facteur réellement efficace pour réduire la préférence pour les fils<sup>iii</sup>.
- > Les disparités dans le traitement des filles et des garçons commencent très tôt dans la vie et sont à l'origine à la fois de nombreux problèmes de santé publique et d'obstacles sur la voie du développement. Les rôles sexuels tels qu'ils sont construits socialement ne laissent que peu d'ouvertures aux filles pour exprimer leurs espoirs et leurs aspirations et les enferment dans leur condition d'épouses et de mères.
- > Les normes sociales exercent souvent sur les filles une pression qui va dans le sens de mariages et de maternités précoces, avant qu'elles n'y soient prêtes, ni dans leur tête ni dans leur corps.
  - Le mariage pré-puberté met en danger la santé des fillettes, réduit leurs perspectives, introduit presque toujours une rupture dans leur éducation et constitue en fait le plus souvent une violation de leurs droits fondamentaux.
  - Une fois mariées, les adolescentes ont de grandes difficultés à accéder aux services de santé reproductifs. Dans certains pays, le mariage forcé à des hommes plus âgés les expose à des infections au VIH.
  - Malgré un certain report de l'âge du mariage dans de nombreuses régions du monde, on estime que 82 millions de fillettes des pays en voie de développement ayant entre 10 et 17 ans aujourd'hui seront mariées avant leur 18<sup>e</sup> anniversaire<sup>iv</sup>.

- Des maternités précoces entraînent des fistules obstétriques, de graves déchirures du vagin qui peuvent avoir des séquelles telles qu'incontinence, infection, odeurs déplaisantes et l'exclusion sociale.
- Les enfants nés de très jeunes filles-mères souffrent plus que d'autres d'un déficit de poids à la naissance, de malnutrition et d'anémie, et seront moins scolarisés que les autres.
- > Les jeunes femmes sont plus exposées que les hommes aux pathologies reproductives. Elles courent entre deux et quatre fois plus de risques que les hommes d'être contaminées par des MST à l'occasion de relations sexuelles non protégées<sup>v</sup>.
- > Les adolescentes sont souvent exposées à différentes formes de violence à caractère sexuel, depuis les mutilations sexuelles comme l'excision jusqu'aux trafics sexuels, problème en augmentation.
- > La première expérience sexuelle des filles est souvent non consentie, et imposée par des hommes de leur entourage, parfois même des membres de leur famille.
- > La misère peut conduire certains parents à « vendre » leurs filles à des trafiquants, ou à les obliger à accepter des relations sexuelles comme une stratégie de survie.
- > Les femmes détiennent 18% des sièges parlementaires dans l'ensemble du monde. Ce pourcentage est de 41,6% dans les pays nordiques, et de 9,6% dans les pays arabes<sup>vi</sup>.
- > Plusieurs pays, y compris l'Afrique du Sud, l'Inde, la Finlande et l'Argentine, ont établi des quotas de présence de femmes parmi les élus politiques, ce qui a permis d'accroître cette participation de 30 à 40%<sup>vii</sup>.

### **L'engagement de la CIPD**

L'accès des femmes aux positions de pouvoir et l'amélioration de leur statut social sont des objectifs majeurs en tant que tels, car ils sont une des conditions du développement durable. Les objectifs du Consensus du Caire étaient de réaliser l'égalité et l'équité entre hommes et femmes, de permettre à ces dernières de donner la pleine mesure de leurs potentialités, de les impliquer entièrement dans les processus politiques et décisionnels tout comme dans l'ensemble de la vie économique, culturelle et politique, à la fois comme protagonistes, décideuses et bénéficiaires, - et de s'assurer que les femmes pouvaient jouir à l'égal des hommes d'une éducation leur permettant de bénéficier de leurs droits fondamentaux et de les exercer librement.

Les pays participants ont convenu d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des petites filles, d'extirper les racines de la préférence pour les garçons, de sensibiliser le public à l'intérêt d'avoir des filles, et de renforcer chez ces dernières l'estime de soi. Les responsables à tous les niveaux étaient invités à donner de la voix et à agir vigoureusement contre les normes de genre et contre les formes de discrimination basées sur la préférence pour les fils, en même temps qu'à mettre en place une éducation spéciale accompagnée d'efforts d'information publique pour promouvoir un traitement égal des garçons et des filles dans l'alimentation, la santé, l'éducation, les activités sociales, politiques et économiques, ainsi que dans le droit, la coutume et les pratiques équitables de transmission d'héritage.

Dans la plupart des pays, ce sont les hommes qui détiennent l'essentiel du pouvoir pratiquement dans tous les secteurs de la vie sociale : ils ont donc un rôle majeur à jouer dans l'avènement de l'égalité des sexes. C'est pourquoi les gouvernements doivent les encourager à revisiter le monde à travers le regard des femmes, et à assumer leur responsabilité en ce qui concerne leur propre comportement sexuel et reproductif ainsi que leurs rôles sociaux et familiaux<sup>viii</sup>.

### **Les domaines d'intervention**

- > Pour que les filles puissent accéder à de véritables responsabilités (ce qui contribue également à la réduction de la pauvreté), elles doivent pouvoir bénéficier d'une éducation complète. L'éducation aide les filles à connaître leurs droits et à les revendiquer pour elles-mêmes et pour leurs familles, et se traduit par une amélioration de leur propre situation économique et de celle des sociétés dans lesquelles elles vivent.
- > Des mécanismes favorisant l'égalité de participation et de représentation des femmes devraient être mis en place à tous les niveaux de la vie publique et du processus politique. Les gouvernements doivent promouvoir l'éducation des femmes, le développement de leurs compétences et leur accès à l'emploi, en

éliminant toutes les pratiques qui les discriminent, notamment celles qui se jouent sur le lieu du travail ou qui affectent l'accès au crédit bancaire, le contrôle de la propriété et la sécurité sociale<sup>ix</sup>.

- > Les pays devraient prendre des mesures pour éliminer toutes les formes d'exploitation, d'abus, de harcèlement et de violence contre les femmes, les adolescentes et les fillettes, en particulier les mutilations sexuelles, l'infanticide féminin, les avortements sélectifs, le trafic de fillettes et leur enrôlement dans la prostitution et la pornographie.
- > Les interventions en vue du développement devraient prendre davantage en compte les nombreuses contraintes qui pèsent sur l'emploi du temps des femmes, en vue de réduire la pression des tâches domestiques, et en accordant une attention particulière aux politiques et aux mesures de droit susceptibles de permettre aux travailleurs des deux sexes de mieux harmoniser leurs vies familiale et professionnelle.
- > Les gouvernements sont également invités à développer une approche intégrée des problèmes de la santé, de l'éducation et des besoins sociaux des filles et des jeunes femmes, et à mettre rigoureusement en application les lois afin de s'assurer que le mariage ne soit prononcé qu'au prix d'un consentement pleinement et explicitement exprimé par les épouses.
- > Les gouvernements devraient enfin prendre toutes les initiatives pour s'assurer que les parents procurent à leurs enfants un soutien financier approprié, et le cas échéant introduire des changements de nature juridique et politique pour s'assurer que les hommes prennent en charge leurs enfants et leurs familles.

---

<sup>i</sup> Sauf autre indication, les éléments et chiffres donnés ici sont extraits de « Gender Equality: A Cornerstone of Development », UNFPA, New York, 2009, <http://www.unfpa.org/gender/index.htm> - « L'égalité sexuelle, pierre angulaire du développement ». (accédé le 3 août 2009)

<sup>ii</sup> UNICEF, "Gender Equality – The Big Picture," 2007, [http://www.unicef.org/gender/index\\_bigpicture.html](http://www.unicef.org/gender/index_bigpicture.html) (accédé le 11 août 2009)

<sup>iii</sup> *International Center for Research on Women, Son Preference and Daughter Neglect in India, Washington DC*, ICRW, 2006, p. 2

<sup>iv</sup> UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), « Gender Equality: Giving Special Attention to Girls, » UNFPA, New York, 2009, <http://www.unfpa.org/gender/girls.htm> (accédé le 12 août 2009)

<sup>v</sup> UNFPA, « Gender Equality: Giving ... » UNFPA, New York, 2009, <http://www.unfpa.org/gender/girls.htm> (accédé le 12 août 2009)

<sup>vi</sup> International Women's Democracy Center, « Women's Political Participation » Document de travail, International Women's Democracy Center, Washington D.C., Juin 2008, [http://www.iwdc.org/resources/fact\\_sheet.htm](http://www.iwdc.org/resources/fact_sheet.htm) (accédé le 18 août 2009)

<sup>vii</sup> International Women's Democracy Center, « Women's... » (accédé le 18 août 2009)

<sup>viii</sup> United Nations, « Summary of the ICPD Commitment: Chapitre IV, Gender Equality, Equity, and Empowerment of Women, » United Nations Department of Public Information, New York, 1994, <http://www.unfpa.org/icpd/summary.cfm#chapter4> (accédé le 5 août 2009)

<sup>ix</sup> Aide-mémoire de « Domaines d'intervention » extrait de « Summary ... » (accédé le 5 août 2009)